

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2014 TRIMESTRE 1



NUMÉRO

57

**Vive la Sociale ! Vive la Commune !**  
RENDEZ-VOUS LE MARDI 18 MARS 2014 À 18 HEURES, AU MÉTRO TEMPLE, PARIS III<sup>e</sup>

voir en page 3

# LES AMIES ET AMIS DE LA Commune de Paris 1871

Notre association a changé de nom à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2013. Le débat sur cette initiative, tenu lors de cette assemblée, a réuni un grand nombre d'adhérents et a été particulièrement riche en prises de parole.

Nous avons souhaité en rendre compte, bien que la relation que nous livrons de ce débat est en-dessous de la réalité qualitative et traduit à minima la portée de son contenu.

Jean-Louis Robert, co-président, rappelle en préambule que c'est lors de l'Assemblée générale du 20 Avril 2013, que le changement de dénomination de notre association, par l'insertion d'un « e » entre tirets, entre le «i» et le «s» d'Amis, a été proposé. Il rappelle qu'il devient indispensable de ne plus ignorer au quotidien la place que les femmes ont tenue et tiennent encore dans notre histoire, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui. Il s'agit de mettre en évidence les femmes, leur rendre enfin justice.

Elles furent de toutes les révolutions. Le souvenir de leur courage et leurs combats indéfectibles et remarquables pour la liberté et l'égalité, ne doit pas être oublié, mais se perpétuer dans le temps. Notre association témoigne de leur présence et de leur efficacité.

Cette réunion qui aurait pu être une formalité administrative statutaire ne fut pas un débat de pure forme. C'est une

discussion foisonnante et passionnée qui s'engage dans un élan démocratique. Un flot de remarques constructives marque le déroulement de la réunion et donne lieu à de fortes et nombreuses interventions.

Des adhérentes et des adhérents déplorent l'évocation de l'année de la femme, de la journée de la femme, initiatives souvent vides de sens à leurs yeux, au regard de l'urgence de l'actualité sociale. D'aucuns sont pour ou contre les parenthèses et les tirets, inesthétiques. Puis sont évoqués le sentiment et les scrupules à trahir les anciens, le bon usage de la grammaire, le respect de la syntaxe. Pour d'autres, le terme « les Amis » se suffit en soi pour désigner tous les adhérents, hommes ou femmes.

Une idée est lancée pour l'avenir, faire figurer dans l'article 1 des statuts, tous les noms pris par l'association depuis sa création.

Mais la parole ainsi libérée fait surtout apparaître la frustration accumulée et l'exclusion dont ont fait l'objet les femmes pendant des siècles. Elles luttent toujours et encore pour que soit enfin reconnue leur valeur. Il ne s'agit pas d'une régularisation, mais d'une réhabilitation à la hauteur de leur rôle dans la société. D'autres soulignent qu'il est essentiel que l'égalité des femmes et des hommes s'inscrive sur le plan symbolique, au niveau du langage et des écrits. Ainsi, notre association pourra s'enorgueillir d'être à l'avant-garde de la juste prise en compte des femmes, enfin rétablies dans leurs droits.

La discussion, fraternelle, aboutit à un résultat consensuel qui fait l'objet d'un vote très largement majoritaire. Ainsi, désormais, notre association, la plus ancienne du mouvement social et ouvrier, se nommera :

LES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS-1871

Il est certain que cette grande décision fera date et témoignera du fait que nous sommes une des premières associations à avoir agi pour que les femmes apparaissent dans leur dénomination. Nous sommes en cela fidèles aux idéaux de la Commune et des communards.

*Si l'égalité entre les deux sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la hêse humaine.*

Louise Michel





“ Nous voulons le travail  
pour en garder le produit,  
plus d'exploiteurs, plus de maîtres.

Appel de l'Union des Femmes  
aux citoyennes de Paris

---

## Vive la Sociale ! Vive la Commune !

---

*Comme chaque année, nous célébrerons le début de la Commune de 1871 par un parcours communard, le mardi 18 mars prochain. Cette année, nous voulons souligner l'apport de la Commune à la démocratie sociale en instaurant un vrai droit au travail et un droit du travail, entre autres avancées sociales. Et aujourd'hui, nous héritons de l'œuvre démocratique et sociale de la Commune de 1871. C'est pourquoi nous proposons de rappeler cette œuvre tout au long du parcours communard, qui partira de la place Élisabeth Dmitrieff, dans le III<sup>e</sup> arrondissement, pour aboutir au Mont-de-Piété, dans le IV<sup>e</sup> arrondissement.*

**18:00** Rassemblement au métro Temple (place Élisabeth Dmitrieff) dans le III<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Nous interviendrons au sujet des femmes, de la démocratie sociale et du travail.

**18:20** Au numéro 14 de la rue de la Corderie, nous parlerons de l'Internationale, du Comité central des vingt arrondissements et de l'œuvre sociale de la Commune.

**18:40** Devant la Mairie du III<sup>e</sup>, nous évoquerons des éléments de la politique sociale et solidaire de la Commune.

**19:00** Devant le cirque d'Hiver, nous rappellerons le droit au travail et le droit du travail.

**19:20** Au 87, rue Vieille du Temple, siège de l'Imprimerie nationale, nous évoquerons la démocratie au travail.

**19:45** Devant l'Espace des Blancs-Manteaux, au 48, rue Vieille du Temple, nous animerons une action autour du Mont-de-Piété pendant la Commune.

---

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour revendiquer « La Sociale ! ».

**RENDEZ-VOUS LE MARDI 18 MARS 2014 À 18 HEURES, AU MÉTRO TEMPLE, PARIS III<sup>e</sup> !**

---



**La présentation  
de l'histoire de la Commune  
dans les manuels scolaires • 2**



Dans la première partie de cette étude, parue dans notre bulletin *La Commune* n° 56<sup>1</sup>, j'ai montré la permanence, de 1878 à aujourd'hui, du schéma de base retenu dans presque tous les manuels scolaires. Ce discours modèle tend à discréditer la Commune et à faire de Thiers, vainqueur de cette « malheureuse et inopportune » guerre civile, le véritable fondateur de la III<sup>e</sup> République.

**I**nchangé pendant près d'un siècle et demi, ce discours s'adapte toutefois bien aux différents niveaux scolaires : le squelette très dogmatique à l'usage des classes primaires s'habille, pour l'enseignement secondaire, d'une présentation détaillée des événements, de la description précise des combats et – dans certains manuels – de tentatives d'explication des événements et notamment des motivations des communards.

### LE DISCOURS S'ADAPTE TOUTEFOIS BIEN AUX NIVEAUX SCOLAIRES

On peut distinguer trois niveaux dans l'enseignement primaire et autant dans le secondaire. On verra donc successivement : le cours élémentaire (CE), le cours moyen (CM), le cours supérieur (CS) préparant au certificat d'études primaires (CEP) ; la troisième (3<sup>ème</sup>), la première (1<sup>ère</sup>) et les classes terminales, philosophie ou mathématiques (CT).

**Le cours élémentaire.** Il présente un intérêt majeur. Le modèle de base considère en effet que la Commune n'a été qu'une parenthèse dans la politique de Thiers entièrement tournée vers la mise en place de la troisième République. C'est tellement une parenthèse que de très nombreux

manuels de CE font l'impasse complète sur la Commune et n'en parlent pas : ainsi, cinq manuels sur onze dans l'échantillon. Les autres y consacrent un paragraphe, une demi-page tout au mieux. Il est intéressant, lorsque c'est le cas, d'en voir de plus près le contenu.

En 1927, E. Segond, par exemple, résume, pour le CE, la Commune en ces termes :

*« Le 4 septembre 1870, après la chute de l'Empire, la République avait été proclamée pour la troisième fois.*

*« À la guerre étrangère succéda la guerre civile. Une partie de la population parisienne se révolta contre l'Assemblée nationale, qu'elle accusait de vouloir renverser la République, et constitua, sous le nom de Commune, un gouvernement insurrectionnel.*

*« Il fallut que l'armée fit le siège de Paris, sous les yeux des Prussiens. Lorsqu'elle put enfin y pénétrer, un grand nombre de monuments avaient été incendiés. Des forcenés mirent le comble à ces horreurs en fusillant l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, et un grand nombre de prêtres, de gendarmes et de soldats.*

*« La répression fut terrible. Ceux qui étaient arrêtés, les mains noircies de poudre ou en armes, étaient immédiatement fusillés. Il y eut des arrestations en masse et les insurgés furent exécutés ou déportés »<sup>2</sup>.*

Déjà en 1922, Gauthier et Deschamps rédigeaient le raccourci suivant :

*« A la suite de nos malheurs, une guerre civile éclata à Paris. Durant sept jours, on se battit entre Français ! Cette insurrection dite : "la Commune" prit fin le 27 mai 1871. Les Allemands qui restaient en France, en attendant le paiement complet des 5 milliards que nous devons leur payer, étaient bien contents de nos discordes !*

Pour hâter leur départ, Thiers réussit à leur verser les 5 milliards avant la date fixée. Le titre de « libérateur du territoire » fut alors donné à Thiers »<sup>3</sup>.

**Le cours moyen.** Les ouvrages destinés au cours moyen sont à peine plus loquaces. Deux manuels ne parlent pas de la Commune. Les autres lui consacrent entre une demi-page et deux pages et demie, avec une exception — qui concerne d'ailleurs un manuel peu hostile à la Commune — de 6 pages<sup>4</sup>. Il est instructif d'examiner de près ces textes courts car ils résumant bien la pensée de leur auteur.

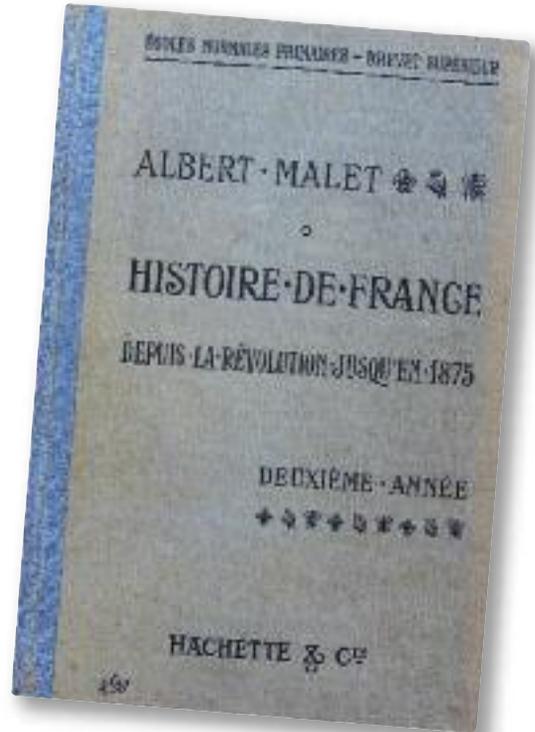
J. Vidal livrait déjà en 1920 un savoureux « concentré » :

« **Thiers combat l'insurrection de la Commune.** – La défaite avait causé en France tant d'exaspération qu'à peine la guerre finie, les Français commencèrent à se battre entre eux : ce fut comme une mauvaise fièvre, dont on a presque honte de parler. Le peuple de Paris forma un gouvernement révolutionnaire appelé **la Commune**, composé des républicains les plus violents, et s'insurgea contre l'Assemblée Nationale où dominaient les royalistes. Thiers, établi à Versailles avec l'Assemblée, dut organiser une armée qui fit le siège de Paris et écrasa l'insurrection après une lutte sauvage et meurtrière (mai 1871).

« L'armée de Versailles pénétra dans Paris par surprise le 20 mai 1871 (sic). Il lui fallut une semaine, qu'on a appelée la semaine sanglante, pour briser la résistance des insurgés. Quand ceux-ci se virent écrasés, fous de rage ils incendièrent les plus beaux monuments de Paris, les Tuileries, l'Hôtel de Ville, etc. Tout cela se passait, hélas !, **sous les yeux des Allemands** qui occupaient une partie des forts de Paris »<sup>5</sup>.

Ernest Lavisse donne, en 1934, pour le cours moyen 2<sup>e</sup> année une synthèse d'une demi-page qui ne manque pas d'intérêt :

« **La Commune.** Paris était exaspéré par les souf-



Manuel de 1911

frances et les défaites. **En mars 1871**, le peuple de Paris se révolta contre l'Assemblée qui était en majorité royaliste et forma un gouvernement révolutionnaire, la Commune.

Thiers et l'Assemblée nationale, établis à Versailles, rassemblèrent une armée. Sous les yeux des Allemands qui occupaient encore les forts du nord-est, l'armée de Versailles assiégea Paris. Elle y entra le **21 mai** : il y eut alors d'effroyables combats de rue. Pour couvrir leur retraite, les insurgés incendièrent quelques-uns des plus beaux monuments de Paris, les Tuileries et l'Hôtel de Ville. Ils finirent par être vaincus : beaucoup

furent fusillés sans jugement ; d'autres furent envoyés au bagne.

Victor Hugo a appelé "l'Année terrible" les dix mois où, aux désastres de la guerre étrangère, succéda une guerre civile atroce »<sup>6</sup>.

En 1956, David, Ferré & Poitevin donnent, pour les cours moyen et supérieur, une version d'une demi-page guère différente de celle de Lavisse :

« **En mai (sic) 1871, une atroce guerre civile éclate à Paris.**

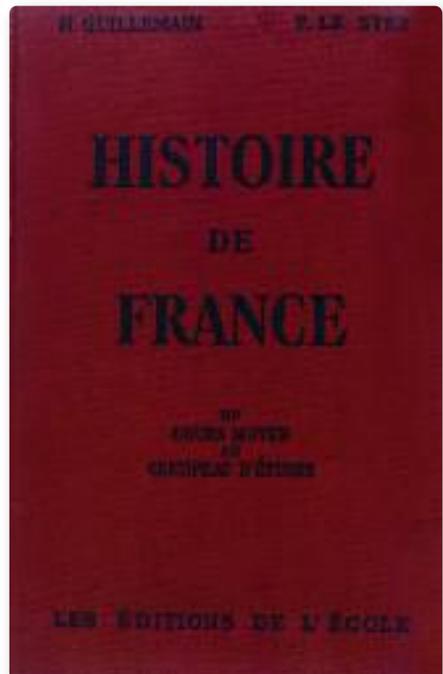
« Les souffrances du siège, et surtout les colères de la défaite, dressent le peuple de Paris contre l'Assemblée et contre Thiers. Les Parisiens installent à Paris un pouvoir révolutionnaire : **la Commune**. Thiers quitte Paris et, sous les yeux des Prussiens, dirige un nouveau siège de la capitale. Ses troupes – les Versaillais – réussissent à entrer dans Paris. Une horrible bataille de rues s'engage, qui dure une semaine. Le palais des Tuileries et l'Hôtel de Ville sont brûlés. Des milliers de Parisiens périssent sur les barricades, sont fusillés ou condamnés aux travaux forcés. Ce n'est qu'en 1880 que fut promulguée l'amnistie pour les condamnés, c'est-à-dire une sorte de "pardon" général »<sup>7</sup>.

Ces « concentrés » présentent un grand intérêt car ils montrent bien ce qui paraît essentiel aux auteurs : une guerre civile, des combats violents qui se déroulent « sous les yeux des Allemands », l'incendie « des plus beaux monuments de Paris », une répression féroce ; peu d'explications sur les raisons de la révolte, rien sur le point de vue des révoltés ni sur ce qu'ils ont essayé de réaliser.

**Cours supérieur et préparation du certificat d'études primaires.** Ils n'ont en général qu'une seule page. Ils diffèrent peu

de ceux du cours moyen : beaucoup sont d'ailleurs communs à ces deux niveaux.

**Dans l'enseignement secondaire.** Le thème de la Commune est développé davantage : entre 2 et 4 pages et demi en troisième, de 4 à 6 pages en première, de 2 à 9 pages en terminale. Les auteurs s'attachent à mieux comprendre les origines de l'insurrection et donnent davantage de détails sur les événements. La misère de la condition ouvrière, la rigueur du froid, les privations pendant le siège, la faim sont le plus souvent évoquées ; mais aussi le patriotisme de la population, sa



volonté de ne pas abandonner la lutte contre les Prussiens et son impression d'avoir été trahie par le gouvernement ; enfin l'attachement des Parisiens à la République, leur défiance à l'égard de l'Assemblée nationale et leur crainte de la voir restaurer la monarchie sont soulignés. Les détails abondent sur les opérations militaires, sur l'entrée des Versaillais au Point-du-jour et sur les barricades ; enfin on en dit beaucoup sur la mise à bas de la colonne Vendôme, sur les principaux monuments incendiés et sur les personnalités exécutées comme otages. Cependant, les auteurs restent tout aussi muets sur les motivations profondes des insurgés, sur leurs réalisations et sur leurs objectifs.

 **GEORGES BEISSON**

1) *La Commune*, n° 56, Les Amies et Amis de la Commune de Paris, 4<sup>e</sup> trimestre 2013, p. 6.

2) E. Segond, *Histoire de France – Cours élémentaire*, Hatier, Paris, 1927, p. 166-167.

3) Gauthier & Deschamps, *Cours d'Histoire de France, cours élémentaire*, Hachette, Paris, 1922, p. 88.

4) Gustave Hervé & Gaston Clémendot, *Histoire de France à l'usage des cours élémentaire et moyen*, Bibliothèque d'Éducation, Paris, 1904, p. 244-249.

5) J. Vidal, *Petite Histoire de France, cours moyen*, Hachette, Paris, 1920, p. 82.

6) Ernest Lavisse, avec la collaboration de M. Pierre Conard, *Histoire de France, cours moyen 2<sup>e</sup> année*, Librairie Armand Colin, Paris, 1934, p. 315.

7) David, Ferré, Poitevin, *Histoire, cours moyen et supérieur*, Fernand Nathan, Paris, 1956, p. 225.

**A suivre dans le prochain numéro :**

**Les auteurs, malgré une apparente diversité, se copient et reprennent les mêmes formules.**



“

**Le Comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés invite les ouvrières de toutes les corporations à se réunir, dimanche 21 mai, à 1 heure de l'après-midi, à la Mairie du IV<sup>e</sup> arrondissement, salle des Fêtes, pour la constitution définitive des Chambres syndicales et fédérales des travailleuses. »**

**Le Mel, Jarry, Jacquier, Lefèvre, Leloup, Gauvin, Dmitrieff**

**Affiche de la Mairie du IV<sup>e</sup> arrondissement, du 20 mai 1871**

# Nouvelle-Calédonie

## Le retour d'Ataï

Un moulage de la tête du chef Ataï, leader de la révolte kanak de 1878, a été présenté dans une récente exposition au musée du quai Branly, à Paris. Redécouvert en 2011 au Musée de l'Homme, il devrait bientôt être restitué aux Kanak.

**D**ans le contexte de la rivalité entre la France et l'Angleterre dans l'océan Pacifique, le contre-amiral Febvrier-Despointes, envoyé par Napoléon III, s'empare de la Nouvelle-Calédonie, le 24 septembre 1853. Entre 1864 et 1897, environ 30 000 personnes (22 000 condamnés aux travaux forcés, 4 000 délinquants récidivistes et 4 250 communards déportés) ont été envoyées au bagne de l'île. Entre 1853 et 1878, les Kanak se soulèveront à vingt-cinq reprises contre l'occupation française. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, s'implante dans la région de La Foa un important centre de colonisation, autour de l'établissement pénitentiaire. Ataï, chef de cette région, s'oppose aux spoliations foncières et à la divagation du bétail des colons, qui détruit les plantations d'ignames et de

taros, base de l'alimentation locale. Ce qui oblige les Kanak à abandonner les terres ancestrales pour chercher refuge toujours plus loin dans la vallée. Au gouverneur Jean Olry, qui lui conseille d'édifier des clôtures pour protéger ses champs, Ataï répond : « *Lorsque mes taros iront manger tes bœufs, je mettrai une barrière autour de mes champs* »<sup>1</sup>. En avril 1878, convoqué par ce gouverneur à la demande de l'admini-

strateur local qui se plaint de lui, le grand chef arrive avec deux petits sacs qu'il vide à ses pieds. Le premier est rempli de terre : « *Voilà ce que nous avons.* » Le second de pierres : « *Voilà ce que tu nous laisses !* »



Le crâne d'Ataï,  
chef de l'insurrection kanak  
de 1878

### LA TÊTE D'ATAÏ EXPÉDIÉE À PARIS

N'admettant ni l'implantation coloniale, ni l'ordre nouveau qui lui est imposé, Ataï refuse de faire allé-

geance. Au gouverneur Oly qui lui demande d'ôter sa casquette lorsqu'il est en sa présence, il répond : « *Quand tu auras quitté la tienne, j'ôterai la mienne !* » En 1876, l'administration décide de marquer les limites dans lesquelles les Kanak doivent être maintenus. Deux ans plus tard, la révolte menée par Ataï embrase toute la côte ouest de la Grande Terre. Les insurgés, dont la plupart ont été en contact avec les Européens, coupent les lignes télégraphiques récemment implantées et attaquent les postes militaires susceptibles de receler des armes à feu. L'alliance dirigée par Ataï ébranle la colonie, mais ne parvient pas à rallier les tribus les plus nombreuses de la côte est. La plus puissante, celle des Canala, se rallie finalement aux troupes françaises, entraînant du côté des colons ses alliés du nord et du sud. L'armée trouve ainsi, dans les auxiliaires kanak, la connaissance du terrain qui lui manquait. Ataï est tué, le 1<sup>er</sup> septembre 1878, par un membre de la tribu des Canala. On lui coupe la tête pour l'expédier à Paris comme trophée militaire. « *Ils lui tranchèrent la tête, ainsi qu'au Canaque qui lui servait de médecin et de second, Naïna. Le gouverneur Oly commit à ce sujet un acte peu recommandable : il envoya les deux têtes à Paris ! Elles arrivèrent, dit-on, avant la fin que l'Exposition universelle ne clôturât* », s'indigne le communard Jean Allemane, dans ses *Mémoires* <sup>2</sup>.

### L'ÉCHARPE ROUGE DE LOUISE MICHEL

Avec la mort d'Ataï, la révolte perd son chef le plus emblématique. D'autres lui succéderont, mais sans jamais parvenir à renverser les



Moulage de la tête  
du chef kanak Ataï

alliances, ni à reprendre le terrain perdu. « *Dans leur majorité, les communards ont combattu les Canaques. Les exceptions ne sont que plus méritoires* », estimait l'historien Jean-Bruhat <sup>3</sup>. C'est notamment le cas d'Allemane et de Louise Michel. Dès son arrivée à la presqu'île Ducos, elle s'intéresse à la langue et à la culture kanak. Elle voit dans leur révolte un mouvement contre l'oppression.

« *Eux aussi luttèrent pour leur indépendance, pour leur vie, pour la liberté. Moi, je suis avec eux, comme j'étais avec le peuple de Paris, révolté, écrasé et vaincu* », écrit-elle. Louise Michel a fait porter à Ataï un morceau de son écharpe rouge de la Commune, en signe de solidarité <sup>4</sup>. Une vitrine de l'exposition *Kanak, l'art est une parole*, présentée l'hiver dernier au Musée du quai Branly, à Paris, lui était consacrée. On pouvait y voir deux documents : une gravure de Jules Gris représentant « la farouche Louise Michel » débarquant en Nouvelle-Calédonie à bord de la frégate *La Virginie*, le 18 décembre 1873, et un exemplaire de son livre, *Légendes et chants de gestes canaques*, publié en 1885. La révolte kanak ne



Ataï



Louise Michel à Nouméa

s'acheva qu'en 1879, comme le montre le récit de l'artilleur Michel Millet, arrêté à la date du 30 avril<sup>4</sup>. Le bilan fut très lourd. Aux morts et aux blessés, il faut ajouter les femmes et les enfants abandonnés comme butin aux troupes auxiliaires et les déportations massives aux îles Bélep et à l'île des Pins. Elles finirent de dépeupler les régions insurgées de Bouloupari, La Foa, Moindou, Bourail et Poya, libérant des terres pour la colonisation.

### ATAÏ RETROUVÉ AU MUSÉE DE L'HOMME

L'insurrection de 1878 eut également pour conséquence la mise en place d'une politique de cantonnement des Kanak dans des réserves, qu'ils ne pouvaient quitter sans autorisation de l'administration. Le chef Ataï figure parmi les personnages historiques les plus populaires aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie. Son visage a été abondamment reproduit au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les journaux de Nouméa et de Paris. L'image d'Ataï constitue depuis les années 1970 un sym-

bole de l'indépendance et de la résistance kanak, comme le montrent les tee-shirts et les photos de peintures murales exposés au Musée du quai Branly. Mais il est impossible de savoir si le portrait est ressemblant, car on ne connaît aucune photographie de lui. Seul son masque mortuaire, moulé sur sa tête coupée, nous est parvenu. Il fut exhibé lors de l'Exposition universelle de Paris en 1889. Le moulage de la tête d'Ataï a été retrouvé dans les armoires du Musée de l'Homme, en 2011. Une « découverte » anticipée par l'écrivain Didier Daeninckx, dans son roman *Le Retour d'Ataï* (Folio), paru en 2001. Les Kanak réclament la restitution du crâne du grand chef. Le Premier ministre s'y est engagé l'été dernier, lors d'une visite sur la Grande Terre.

 JOHN SUTTON

1) *Mémoires d'un communard*, édit. La Découverte (2012).

2) *Notes pour une histoire de la déportation des communards à La Nouvelle-Calédonie, La Commune* n° 9-10 (mars 1978).

3) Louise Michel, *La Commune : Histoire et souvenirs*, édit. La Découverte (1999).

4) Michel Millet, 1878, *Carnets de campagne en Nouvelle-Calédonie*, édit. Anacharsis (2013).

**“ Une doctrine qui proclame les droits des déshérités, qui rend la société responsable des vices du pauvre [...] et déclare le bonheur possible pour tous, doit nécessairement attirer à elle [...] non pas seulement le peuple misérable, mais aussi tous les mécontents de l'ordre actuel.**

André Léo





Barricade  
rue des Abbesses

La prise du pouvoir en mars 1871 par les communeux ne se traduit pas par une rupture en ce qui concerne les mitrailleuses — c'est le terme générique qui remplace désormais celui de canon à balles — aussi bien pour ce qui est de leur production que de leur utilisation sur le terrain. C'est seulement dans un deuxième temps qu'il va être possible de constater des changements importants.

## Les mitrailleuses pendant la Commune

### Une arme révolutionnaire ?

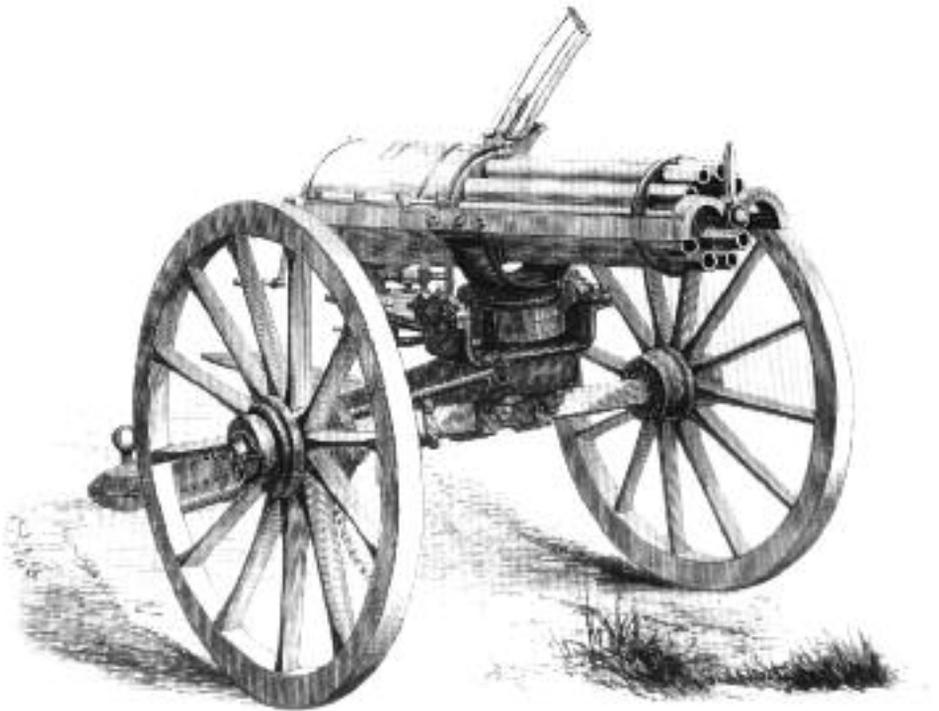
SECONDE PARTIE

**L**e 28 mars, au soir de sa proclamation, la Commune dispose de quelque 400 canons. La présence parmi eux de mitrailleuses, encore considérées comme des pièces d'artillerie, est avérée. Mais leur nombre, certainement minoritaire, est mal connu. Le gouvernement de la Défense nationale avait passé des commandes importantes, notamment de « 102 mitrailleuses de divers modèles commandées dans dix établissements différents, 115 mitrailleuses des systèmes Gatling et Christophe... ». La Commune et Cluseret, délégué à la Guerre à partir du 3 avril, maintiennent la fabrication de plusieurs modèles <sup>1</sup>, même si ce dernier, qui avait participé à la guerre de Sécession, avait une nette préférence pour les Gatling, après avoir essayé trente systèmes différents, comme il l'écrira dans ses Mémoires.

**L'INDUSTRIE D'ARMEMENT ET LA MITRAILLEUSE.** L'investissement de la capitale nuit peu à la production de guerre. Il convient en effet de se rappeler que Paris intra-muros est alors une ville industrielle, avec des stocks de matières premières suffisants pour supporter un long siège. À côté de nombreux petits ateliers, il existe de grandes entreprises comptant plusieurs centaines d'ouvriers. Concernant la fabrication des mitrailleuses, on peut citer en particulier trois sociétés : les ateliers Flaud, implantés près du Champ-de-Mars (on y avait transféré avant le premier siège la production de ceux de Meudon, où l'on fabriquait les canons à balles) ; Gouÿn, aux Batignolles (XVII<sup>e</sup>) ; la société Cail,

regroupée principalement dans le quartier de Grenelle (XV<sup>e</sup>), près de la Seine. Cail était devenue la plus grande entreprise d'armement. Ses 2 à 3 000 travailleurs, dont beaucoup habitaient à proximité, représentaient la plus forte concentration ouvrière de la capitale. On peut noter ici que, depuis 1848, « les Cail » sont de toutes les luttes sociales. Beaucoup sont affiliés à l'Internationale. Vingt pour cent d'entre eux font partie de la XV<sup>e</sup> légion de la Garde nationale (Vaugirard) et notamment du 82<sup>e</sup> bataillon dont ils forment le gros de l'effectif <sup>2</sup>.

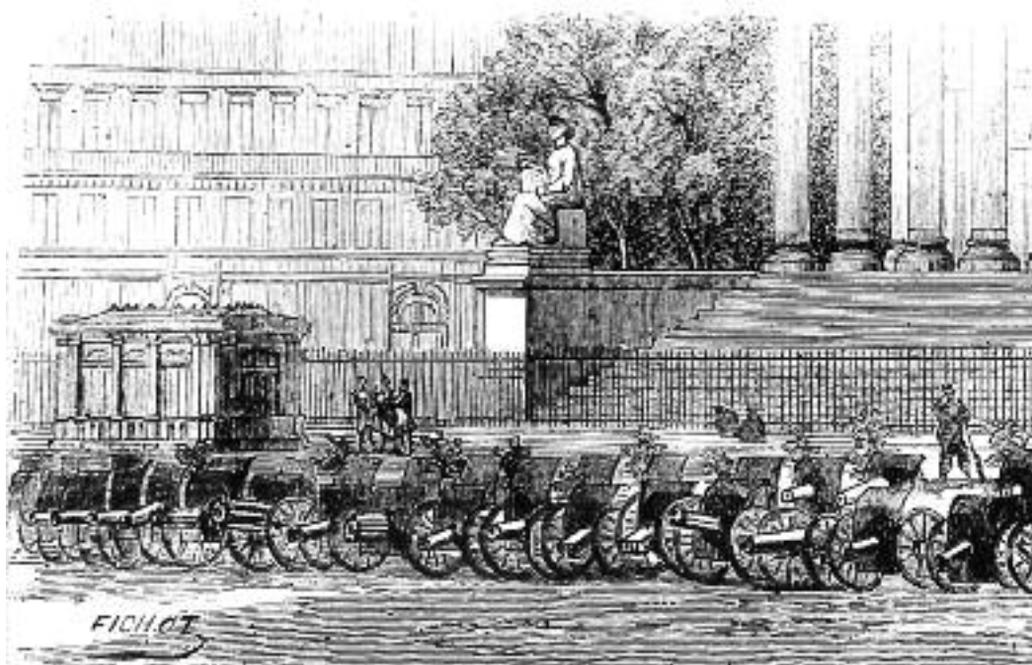
L'armée versaillaise s'était équipée elle aussi de mitrailleuses. Au moment de sa formation, elle dispose de 4 batteries. Elle bénéficie



ensuite d'une partie des commandes passées par le gouvernement de la Défense nationale. C'est le cas probablement de 19 Gatling commandées chez Remington, aux USA, et qui sont livrées en janvier 1871, donc trop tard pour pouvoir être acheminées dans Paris assiégé. Le matériel parvient depuis les ports et les arsenaux de province à la gare des Matelots, près de Versailles, dont la construction avait été décidée par Thiers et dont une partie entre en service le 12 mai pour pourvoir aux besoins de son armée. Le 21 mai, celle-ci pourra disposer ainsi de 12 batteries de mitrailleuses, de divers types comme celles des fédérés.

**LA MITRAILLEUSE DANS LA GUERRE DE POSITION.** L'échec de la sortie des 2 et 3 avril pour les fédérés avait marqué pour l'essentiel la fin de la

guerre de mouvement. C'est une guerre de position qui commence, particulièrement ingrate, faite d'attaques et de contre-attaques. Elle se déroule au-delà de l'enceinte, dans un grand arc de cercle qui va d'Asnières, au nord-nord-ouest, à Ivry, au sud. Ce dernier est constitué des petites villes et villages de cette proche banlieue, par les positions fortifiées des fédérés entre la Seine et l'enceinte et, au sud, par les cinq forts détachés (Issy, Vanves, Montrouge, Bicêtre et Ivry), plus des redoutes avancées. Au nord, dans le secteur de Neuilly, c'est une guerre de rues qui prédomine : les deux camps, parfois séparés seulement par la largeur d'une chaussée, bénéficient de l'appui de mitrailleuses. Au centre et au sud, par contre, l'utilisation de celles-ci reflète le déséquilibre croissant qui s'instaure entre versaillais et fédérés. Chez ces derniers, la mitrailleuse, arme



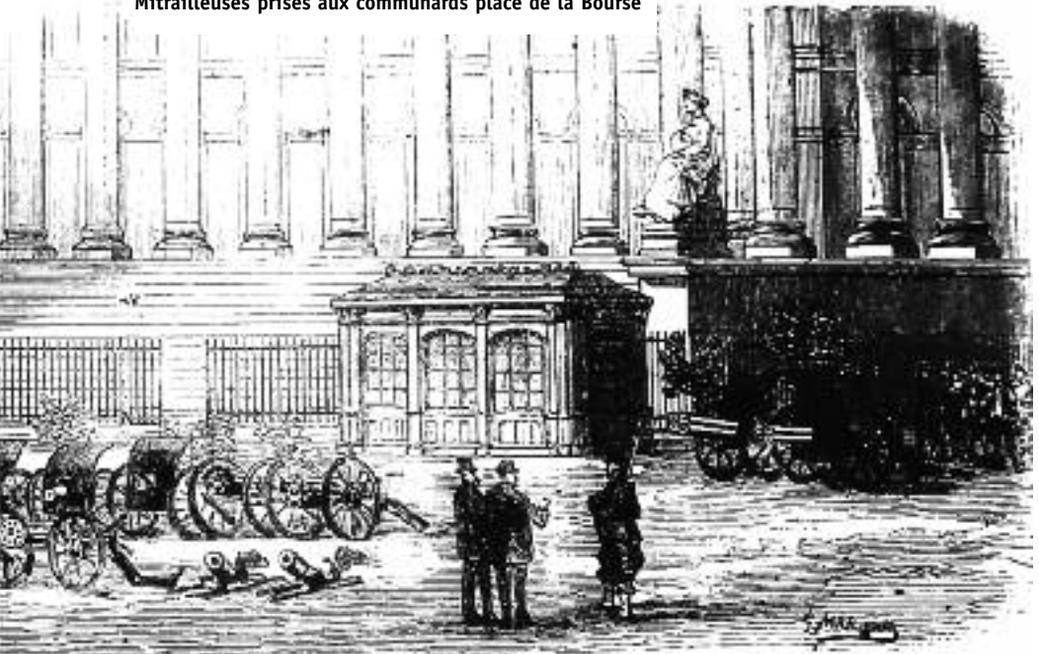
antipersonnel, a ici une fonction défensive. Panachée souvent avec des canons, elle est utilisée pour défendre les approches des forts, des villages barricadés, voire une gare ou encore, comme à Issy, un cimetière, un séminaire, un couvent (celui des Oiseaux) transformés en forteresses. Les fédérés peuvent aussi compter sur de petits trains blindés armés de mitrailleuses et de canons qui se déplacent notamment sur le viaduc en retrait et en surplomb de la ligne de Ceinture, près du Point-du-Jour. Ces mitrailleuses sont, sauf exception, peu nombreuses : 9 au fort d'Ivry et dans ses dépendances, mais 4 dans celui de Vanves, 2 au couvent des Oiseaux, une seule aux forts d'Ivry et de Bicêtre. Il est noté toutefois à la rubrique « faits divers » du J.O. du 23 avril qu'« on a vu passer dix-huit mitrailleuses toutes neuves sur les boulevards extérieurs » à destina-

tion de Neuilly et d'Asnières. Côté versaillais, on utilise plutôt l'artillerie. C'est d'ailleurs un tir massif de celle-ci sur l'enceinte qui prélude, les 20 et 21 mai, à l'entrée des troupes dans Paris.

### LA MITRAILLEUSE DANS LA GUERRE DE RUES.

Dans son évocation romancée de la vie de Dombrowski, le Russe Daniel Granine écrit que ce dernier est mortellement blessé rue Myrha (XVIII<sup>e</sup>), ce qui est exact, mais il précise que c'est en servant lui-même une mitrailleuse, ce qui est faux. Cette erreur a du moins l'intérêt de souligner l'importance qu'a prise cette arme pendant la Semaine sanglante. À partir du 21 mai, l'emploi de la mitrailleuse va en effet s'intensifier dans un contexte de guerre urbaine généralisée avec ses caractères propres. Ceux-ci déjouent à la fois les prévisions d'Hausmann et

Mitrailleuses prises aux communards place de la Bourse





« Femme dirigeant une mitrailleuse »

des généraux versaillais (les grandes artères vont s'avérer plus propices à la défense) et celles des fédérés (les soldats vont mettre à profit les petites rues pour contourner systématiquement les barricades). On peut noter d'ailleurs que Blanqui, dans ses *Instructions pour une prise d'armes [insurrection]* (1868), véritable petit manuel pratique à l'usage des insurgés, n'avait pas pris en compte l'emploi à venir de la mitrailleuse.

Les délégués à la Guerre successifs s'étaient pourtant efforcés d'anticiper les conditions de la guerre dans Paris à l'échelle de la ville entière en faisant édifier une ligne de défense supplémentaire derrière celle mise en place avant le premier siège en retrait de l'enceinte, ainsi que 18 grandes barricades « stratégiques » par le bataillon des barricadiers de Napoléon Gaillard, plus quelques réduits fermés sur des points hauts. En outre, dès l'entrée des troupes, le moment de surprise passé, les communeux renouent avec les vieux réflexes en édifiant en quarante-huit heures plusieurs centaines de petites barricades dans les quartiers du centre

et de l'est qui leur sont plus familiers. On a toutes raisons de penser qu'ils sortent alors en urgence des parcs d'artillerie et des mairies les canons et les mitrailleuses qui y étaient restés entreposés, d'autant plus que les pièces utilisées dans les combats antérieurs sont sans doute désormais perdues<sup>3</sup>.

Dans le renforcement des défenses, la mitrailleuse présente trois avantages. D'abord, sa puissance de feu : on a calculé que celle d'une batterie (six pièces) était supérieure à l'époque à celle d'un bataillon ; les versaillais progressant avec circonspection, une ou deux mitrailleuses couplées avec autant de canons utilisant des boîtes à mitraille suffisent ; sa facilité d'emploi, ensuite : alors que le canon, depuis toujours l'arme de prestige de la Garde nationale, nécessite des connaissances techniques, la mitrailleuse ne requiert qu'une formation sommaire sur le terrain (il suffit quasiment de savoir tourner une manivelle !) ; enfin, la mitrailleuse tirant par définition des gerbes de projectiles, sa mise en batterie est beaucoup plus sommaire que celle d'un canon qui utilise des obus explosifs, souvent à plus grande

distance et sur un objectif précis. C'est donc à ce moment qu'elle acquiert de fait son autonomie par rapport à l'artillerie et devient une arme d'infanterie que s'approprient facilement les fédérés. L'utilité reconnue des mitrailleuses se vérifie au fil des témoignages.

Deux exemples suffisent à le montrer. Le 23 mai, le chef du poste de la gare de l'Est demande qu'on lui envoie « *par tous les moyens possibles des mitrailleuses qui seront de tout utilités [sic]* ». Le même jour, la rue de la Fontaine-du-But (XVIII<sup>e</sup>) est le théâtre d'un épisode pathétique que relate un versaillais : « *Nous vîmes apparaître au bout de la rue la gueule d'une mitrailleuse [...] poussée par des hommes cachés dans la tranchée. Tous nos efforts se concentrèrent sur cette terrible mécanique qu'il s'agissait de ne pas laisser pointer sur nous. Chaque fois qu'un artilleur ou un soldat de la Commune essayait de remuer l'instrument, quarante coups de feu le faisaient tomber mort à côté de sa pièce. Ils y mirent une énergie dont le désespoir seul pouvait les rendre capables ; tantôt l'un d'eux se sacrifiait, se découvrait entièrement et ne tombait qu'après avoir donné une assez forte impulsion à la mitrailleuse ; tantôt un autre, se glissant au milieu des morts, poussait à la roue. Nous fûmes alors obligés de tirer sans relâche dans le tas des cadavres* » (V. de Compiègne).

**LES EXÉCUTIONS À LA MITRAILLEUSE.** De leur côté, les versaillais utilisent aussi leurs mitrailleuses, dans une moindre mesure, semble-t-il, puisque ce sont eux les assaillants.

Mais ils en font un usage bien particulier que l'on ne rappellera jamais assez : les exécutions de masse, comme ce fut le cas au Luxembourg, place d'Italie, à la prison de la Roquette et ailleurs ; dans le Bois de Boulogne et probablement aussi un temps à la caserne Lobau, qualifiée parfois d'« abattoir national » : les « moulins à café » prennent le relais des pelotons d'exécution au-delà

de dix condamnés. Elie Reclus restitue d'une phrase l'atmosphère funèbre qui pèse sur Paris, le 27 mai : « *Sous le ciel lourd de pluie, les bouffées de vent apportent les hurlements de la mitrailleuse* ». Au Père-Lachaise aussi, à partir du 28 mai, les mitrailleuses se substituent aux pelotons d'exécution. Enfin, à Satory, des mitrailleuses servent à tenir en respect les prisonniers parqués en plein air. Elles tireront quand ceux-ci tenteront de se soulever, anticipant celles des miradors des camps au siècle suivant...

Un constat s'impose : en 1871, de sa fabrication à son utilisation, la mitrailleuse est à l'image d'une société en transition. D'abord largement artisanale (chaque exemplaire porte un nom propre, voire celui du bataillon souscripteur), sa production se fait ensuite à la chaîne : elle n'aura plus qu'un numéro de série. Ses constructeurs passent du statut d'artisans identifiables à celui d'ouvriers d'usine anonymes. Son utilisation, elle, traduit le passage du meurtre individuel, au fusil, à l'élimination mécanique. Rimbaud va célébrer, quant à lui, l'éclosion de l'autre moitié d'un monde, si souvent resté en retrait de gré ou de force : la femme dans tous ses états, pourrait-on dire, travail, amour, insoumission : « *...Elles [les mains] ont pâli, merveilleuses, / Au grand soleil d'amour chargé, / Sur le bronze des mitrailleuses, / À travers Paris insurgé...* » (*Les mains de Jeanne-Marie*, février 1872).

 **HUBERT DE LEFFE**

- 1) Des animations en 3D reconstituent le fonctionnement des mitrailleuses sur YouTube. Saisir par exemple « Reffye mitrailleuse 1863 animation » ou « Gatling gun model 1865 animation ». À consommer avec modération... 2) Cette conjonction des travailleurs des usines d'armement et des gardes nationaux préfigure, d'une certaine manière, les milices ouvrières de la bataille de Stalingrad, celle par exemple de l'usine « Barricady » [barricade !].
- 3) À la veille de la Semaine sanglante, la Commune aurait disposé, selon W. Serman, de 113 mitrailleuses au total.

## Les Amies et Amis de la Commune

### Un plus pour l'égalité

**N**otre assemblée générale s'est prononcée pour une modification du nom de notre association. Il ne s'agit pas d'une modification anodine mais d'une volonté de prendre en compte, au quotidien, la place des femmes dans notre association bien évidemment, mais aussi dans la société d'aujourd'hui. En cela nous restons fidèles aux valeurs de la Commune.

Les communards, par leur combat pour la démocratie et la justice sociale, ont anticipé par leurs actions, sur les progrès à venir.

Ainsi en prélude à l'abolition de la peine de mort, ils ont brûlé les guillotines. En avance sur la reconnaissance de l'union libre, ils ont versé une pension aux veuves de Fédérés qu'elles soient mariées ou non. Un siècle avant la loi sur l'héritage pour les enfants nés en dehors du mariage, la Commune a donné les mêmes droits à tous. Pour le salaire des hommes et des femmes, elle a prôné et commencé à appliquer l'égalité de rémunération entre les instituteurs et les institutrices. Elle a permis la séparation des époux par le versement d'une pension alimentaire aux femmes qui souhaitaient rompre avec leur conjoint.

Alors que la place des femmes n'était pas reconnue à part entière dans cette société du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a laissé des femmes siéger dans les commissions municipales et, malgré l'opposition de certains, elles ont été combattantes sur les fortifications.

Ainsi Victorine Brocher est fédérée au bataillon des Turcos. Moins célèbre que Louise Michel, elle a cependant raconté, dans l'ou-

vrage *Souvenirs d'une morte vivante*, sa lutte héroïque, jusque sur les barricades parisiennes. Nous la découvrons porteuse du drapeau rouge près de la Bastille, jusque dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement, où elle cache sur elle ce témoin compromettant, sans pourtant s'en séparer. Comme elle, beaucoup d'autres ont été parties prenantes et même protectrices de la Commune. Nous les retrouvons dans le *Petit dictionnaire des femmes de la Commune\**.

Elles ont gagné leur titre de citoyenne, comme les Résistantes durant la dernière guerre, ont arraché, par leur engagement, le droit de vote enfin accordé en 1944.

Même si, en 1871, tout n'a pas été gagné en soixante-douze jours, la Commune a fait preuve d'une très grande ouverture d'esprit qui a permis une immense avancée sur le long chemin du combat des femmes pour l'égalité.

Dans notre pays, il reste beaucoup à faire. Les droits des femmes sont-ils totalement reconnus ? Bien sûr que non !

On relève un écart de salaire de 23 % en leur défaveur ! La formation professionnelle est encore bien au-dessous des besoins pour les filles qui n'ont accès qu'en théorie, à l'ensemble des métiers. Dans les entreprises, elles sont minoritaires dans les postes les plus élevés des hiérarchies. La loi du plus fort prédomine encore et la violence envers les femmes est loin d'être éradiquée. En ce monde où l'argent et la marchandise font la loi, si la dignité est bien souvent bafouée, celle des femmes l'est plus encore.

En politique, le tableau n'est pas non plus

très brillant. Au niveau mondial, la France ne se trouve qu'en 48<sup>e</sup> position pour le nombre de femmes élues, 10<sup>e</sup> au niveau de l'Europe ! En France, malgré une nette progression en 2012, il n'y a que 26,9% de femmes siégeant à l'Assemblée nationale. Au Sénat, seulement un quart des « sages » sont des femmes (Il est vrai que le nom commun « sage » n'existe pas au féminin ! ).

En France comme dans le monde, la place des femmes est liée profondément à l'exercice de la démocratie. Aujourd'hui pour notre pays, il s'agit même d'un enjeu.

La modernisation de notre titre peut participer de ce combat. Elle permet de les rendre visibles, et pour dire, il ne faut pas avoir peur des mots. Des mots qui mettent l'éclairage sur le féminin.

Dans notre association, parler des amies de la Commune de Paris, de leur combat, de leur place dans notre association n'a jamais été un problème. Alors l'écrire ne peut pas gêner non plus.

Les communards prirent à leur époque des décisions très en avance sur leur temps. Plus modestement, dans leur lignée, nous serons en France parmi les premières associations à féminiser notre titre. Nous ne pouvons que souhaiter que l'exemple soit suivi. Il permettra, en tous cas, de larges débats aussi riches que celui que nous avons vécu lors de notre assemblée générale. Ainsi, nous disons très clairement que l'égalité se gagne chaque jour.

D'autres moyens existent, mais celui-là est simple, immédiat et il ne retire rien à personne. Bien au contraire ! Cette avancée est bien dans l'esprit des communards de 1871.

 **CLAUDINE REY**

\* *Le petit dictionnaire des femmes de la Commune - Les oubliées de l'histoire*, Editions Le bruit des autres - 301 pages - 20 euros (3, 40 euros de frais d'envoi)

**“** *Toute inégalité et tout antagonisme entre les sexes constituent une des bases du pouvoir des classes gouvernantes.*

*Appel de l'Union des Femmes aux citoyennes de Paris*

## Notre dernière journée d'études

**N**otre association a tenu sa journée d'études le 23 novembre 2013. Plus de quarante amies et amis y ont participé. Ce fut une journée riche en réflexions et discussions. La première partie a été consacrée à l'examen de la vie de l'association et particulièrement des commissions. Un long débat a eu lieu sur le site internet qui a débouché sur l'idée de créer un groupe de travail trans-commissions. D'autres questions ont été examinées comme : faut-il que notre association soit sur Facebook ? Comment présenter le budget de l'association ? etc. La discussion a été chaleureuse et très libre.

Dans une deuxième partie, un « point histoire » a été développé autour de la question de la démocratie pendant la Commune. La modernité de la conception d'une démocratie, où le peuple reste toujours souverain, fait la force de la pratique communarde, même si celle-ci rencontre des difficultés dans un contexte d'extrême tension.

 **J.-L. ROBERT**



## Réhabilitation de la Commune et des communards *Une exigence démocratique*

Communiqué de presse du 19 décembre 2013

**A**u début de 2011, à l'occasion du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, l'Association des Amis de la Commune a lancé une grande campagne pour la réhabilitation de la Commune et des communards. Elle a organisé de très nombreuses manifestations dans tout le pays qui ont recueilli un écho considérable, bien supérieur à celui des manifestations du 130<sup>e</sup> anniversaire. En effet, dans notre société marquée par une grave crise économique, sociale et démocratique, les idées et l'œuvre de la Commune conservent une brûlante actualité.

Nous avons ainsi lancé une pétition, pour soutenir nos demandes, qui a réuni près de 10 000 signatures. Plus de 80 syndicats, partis et associations ont participé à la dernière montée au Mur des Fédérés. Que tous ceux qui nous ont soutenus dans notre action pour la réhabilitation soient ici remerciés.

Nous souhaitons maintenant tirer un bilan de notre campagne et le faire connaître à l'opinion et aux médias. Pour la commodité de notre propos, distinguons trois types d'interventions.

**1 : auprès des grandes institutions politiques nationales (Présidence de la République,**

**Premier ministre, Assemblée nationale, Sénat).**

De ce côté, nous souhaitons de grandes initiatives symboliques et mémorielles. Le bilan le plus significatif reste les projets de résolution en faveur de la réhabilitation de la Commune et des communards déposés par les groupes de gauche des chambres et dont le contenu nous satisfait très largement. Cependant ces projets de résolution n'ont pas été soumis au vote même si la présidence de l'Assemblée nationale y paraît favorable. Par ailleurs, nous sommes en voie d'obtention d'une exposition à caractère artistique au Sénat.

Du côté de la présidence de la République, après avoir été traités par le mépris par le précédent président, nous avons été reçus par un conseiller de François Hollande. Mais une seconde lettre est restée sans réponse. Nous n'avons aucun écho à notre demande d'une grande initiative mémorielle (journée de commémoration le 26 ou le 28 mars) ou culturelle (grand concert).

**2 : auprès des ministères ou des grandes institutions publiques.**

De ce côté, nous souhaitons en premier lieu qu'une plaque rappelle la présence de la Commune de Paris (ou le nom du responsable de l'institution pendant la Commune).

Une quinzaine de démarches ont été faites (tant

avant qu'après 2012). La moitié des institutions ne s'est guère donnée la peine de répondre (les ministères de la Justice, de la Poste, du Travail et des Armées ; les directions de la Monnaie et du Timbre). Une rencontre récente a eu lieu avec le ministère en charge de la mémoire. Nous en attendons les suites.

Des réponses polies mais négatives ou dilatoires sont venues des ministères des Affaires étrangères et de l'Économie, de l'Assistance publique, de la BNF et de l'Imprimerie nationale.

Un seul ministère a donné une suite partielle à nos demandes, celui de l'Éducation nationale qui, sans envisager une plaque en l'honneur d'E. Vaillant, a accepté que l'inspection générale modifie ses notes aux enseignants en encourageant l'étude de la Commune sous tous ses aspects en particulier en classe de 1<sup>ère</sup>. Cependant les programmes ne peuvent être modifiés hors des commissions de programme.

Au final, le bilan d'ensemble apparaît, ici, significativement négatif. Le changement de 2012 n'a guère apporté de mieux. Silence ou indifférence dominant.

**3 : Auprès de la Mairie de Paris et des mairies d'arrondissement.** Nous avons demandé que dans chaque mairie d'arrondissement et à l'Hôtel-de-Ville de Paris figure une plaque rappelant les noms des élus de la mairie de Paris ou certains événements significatifs.

Ici, une nette différenciation apparaît entre les mairies d'arrondissement de gauche et celles de droite. Dans les premières, nos efforts obstinés nous conduisent à une très large réussite dans tous les arrondissements de gauche. Dans les huit mairies de droite, c'est un silence méprisant et typiquement versaillais.

La Mairie de Paris apparaît, enfin, sur le chemin d'apposer prochainement une plaque à l'Hôtel-de-Ville. Rappelons aussi son aide lors des commémorations de 2011.

Notons aussi que de nombreuses initiatives ont eu lieu dans des communes de l'Ile-de-France et de province.

**Au total, le bilan paraît clair.** Les élus (locaux ou nationaux) de gauche sont sensibles — avec plus ou moins d'enthousiasme — à nos demandes. Les élus de droite restent profondément versaillais.

Par contre, l'appareil d'Etat (présidence, ministères, institutions) reste presque totalement réticent à nos initiatives, déclinant refus poli ou silence inadmissible. Le changement politique a eu peu d'effet.

Ainsi, les faits sont parlants. Nous ne pouvons que constater les limites profondes de la démocratie dans notre pays. La démocratie communarde où les décisions se prennent en lien constant avec le peuple qui n'est jamais dessaisi de son pouvoir par ses mandataires, reste à conquérir.

**Notre association souhaite donc mettre au cœur de son action la démocratie,** qui est à la fois le moyen et le but du combat des communards. Nous voulons faire vivre, dans les conditions de notre époque et dans le respect de la diversité de notre association, les idées et l'œuvre de la Commune. La Commune, pour répondre à la crise économique et sociale, a agi pour le droit au travail par la réquisition des ateliers abandonnés, pour le droit du travail et des travailleurs qui doit être étendu et non affaibli, pour une éducation gratuite et laïque. Pour répondre à la crise démocratique, elle a proclamé la séparation des églises et de l'Etat, elle a agi pour l'égalité entre femmes et hommes, entre étrangers et français, elle a agi pour que la culture soit le bien de tous.

Faire connaître et faire vivre la Commune de Paris, c'est ainsi plus qu'une exigence certainement due à la mémoire de ceux qui ont lutté et se sont sacrifiés pour la République, c'est éveiller l'espoir en une démocratie inédite qui ouvre le chemin d'un monde où seront bannies misère et injustices.

## Naissance du comité Auvergne

Le 10 décembre 2013, à 18 heures, à Clermont-Ferrand, nous étions présents à la réunion inaugurale du nouveau comité régional de l'association. Il a été initié par André Bellerose, qui en est le président, avec plusieurs de ses amis. Le journal *La Montagne* a fait paraître l'annonce de la réunion dans son édition du jour et était présent le soir. Dix personnes s'étaient déplacées et dix s'étaient excusées de ne pouvoir participer à cette première réunion. André a expliqué qu'il avait souhaité la création de ce comité pour faire connaître l'œuvre de la Commune et des communards. Quatre axes d'action ont été proposés : recherche de communards originaires d'Auvergne ; obtenir des municipalités de baptiser des rues, des places avec des noms de communards et communardes ; organiser un banquet communard ; organiser un salon du livre autour de la Commune.

Nous avons rappelé le but de l'Association et présenté nos diverses initiatives afin que ces femmes et ces hommes, qui ont lutté jusqu'au sacrifice de leur vie pour une société de justice, ne tombent pas dans l'oubli. La constitution d'un groupe de travail, pour la mise en place de la réalisation de ces projets, est prévue lors de la prochaine réunion, en janvier 2014. **FRANÇOISE BAZIRE**

### MARSEILLE

## Hommage à Gaston Crémieux

Ce 30 novembre 2013, dans les jardins du palais du Pharo et malgré un fort mistral glacial, nous étions plus de 30 (sans compter les retardataires)



à rendre l'hommage qu'il mérite à Gaston Crémieux. Étaient présents parmi nous Marie-France Palloix, conseillère municipale, et Patrick Menucci, maire du 1<sup>er</sup> secteur de Marseille et député, ce qui donnait une solennité toute particulière à la pose de la plaque commémorant l'exécution de celui qui fut à la tête de la Commune de Marseille. Ont pris la parole le président du comité de Marseille (Gilbert Bertolini), un membre du bureau départemental de la Libre Pensée (Louis Bernabeu) et les élus. La conclusion revint à notre secrétaire générale, Françoise Bazire, qui s'était déplacée pour nous faire l'honneur de sa présence.

Après une interruption, nous nous sommes retrouvés pour un repas pris dans la bonne humeur grâce à une chaleur retrouvée. Notre banquet s'est terminé par des chants de la Commune.

Le lendemain, le quotidien *La Marseillaise* a publié une photo de l'événement. **MICHEL KADOUCH**

### ALLOCATION PRONONCÉE

PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MARSEILLE,  
GILBERT BERTOLINI

« Il y a 142 ans, ici même, dans la matinée du 30 novembre 1871, sur les ordres du gouvernement d'Adolphe Thiers, la révolution, menée par le peuple de Marseille et dominée par la classe ouvrière, fut assassinée.

L'homme qui venait d'être fusillé n'était autre que

Gaston Crémieux. Il naquit le 27 Juin 1836, dans une famille juive. Il devint avocat et s'installa à Marseille en 1862. Se rendant compte des difficultés que rencontrait la classe ouvrière marseillaise, il en devint le farouche défenseur. Il fut, en 1865, un vigoureux défenseur de l'école laïque. Le 22 mars 1871, il prend la tête du mouvement révolutionnaire marseillais qui dura quinze jours.

Il ne cessa de se battre en faveur de tous les opprimés. Il ne s'est cru ni prophète, ni héros. Il fut l'incarnation même d'un idéal qu'est la liberté, l'égalité et la fraternité. Martyr de la Commune, il paya un lourd tribut pour son engagement. Apprécié de tous, il restera durant de très longues années la figure emblématique du mouvement révolutionnaire marseillais. De lui, Victor Hugo disait : « *Gaston Crémieux qui était un poète rare dont le public saura mesurer la grandeur au succès de ses œuvres et à celle du malheur dont il fut victime.* »

Ainsi la commune de Marseille comme celle de Paris fut un rêve inachevé. »

## Activité du comité des Bouches-du-Rhône

Comme depuis plusieurs années, samedi 11 janvier à Marseille, devant l'ancien hôtel Oasis, hommage a été rendu à Louise Michel, en commun avec la Libre Pensée.

Manifestation réussie puisque nous étions une cinquantaine à entendre les allocutions évoquant sa personnalité et son action dont l'actualité a été mise en évidence. Ainsi de son combat anti-colonialiste, puisqu'elle est morte à Marseille lors de son retour d'Algérie où elle avait donné des conférences appuyant les révoltes en Kabylie, et qu'aujourd'hui des troupes françaises sont engagées dans plusieurs pays. Il en va de même de

son combat pour la laïcité alors que, depuis la loi Debré, des milliards sont attribués à l'enseignement religieux, essentiellement catholique, ainsi que de son combat féministe, en particulier pour l'instruction des filles, etc. Il a été rappelé qu'un cortège de 40 000 Marseillais a suivi le transfert de son cercueil à la gare Saint Charles.

Puis, nous sommes allés sur la place que nous avions baptisée de son nom et nous avons terminé par un pot fraternel.

*La Marseillaise* a rendu compte de cet événement par un long article sur deux colonnes avec la photo de notre président, G. Bertolini, prise pendant son allocution. 🇫🇷

## Assemblée générale du comité des Pays de la Loire

Le 23 novembre 2013, nos amis se sont réunis pour faire le bilan de l'année écoulée. Les événements ont rencontré un grand succès.

Le 20 avril, au Lenin café de Chalonnes-sur-Loire, ce fut une soirée plongée dans l'univers poétique de Rimbaud au cours de laquelle des chansons d'Eugène Pottier et Jean-Baptiste Clément ont été interprétées, des extraits des mémoires de Louise Michel ont été lus. Le 23 juin, avec La Libre pensée, c'est l'hommage aux communards internés dans la prison forteresse de Noirmoutier. Les 3 et 4 octobre, à Angers et au Mans, notre ami Georges Beisson tient, devant un public attentif et passionné, une conférence sur « La Banque de France et la Commune de Paris ».

Les perspectives de 2014 sont diverses, notamment continuer les initiatives pour : débaptiser la rue Thiers à Angers, ou faire apposer une plaque

rappelant qui il fut, obtenir à Saint-Pierre-des-Corps la pose d'une plaque « Commune de Paris 1871 » sur une place proche du stade Camélinat, poursuivre les recherches sur les communards originaires des départements du comité.

L'organisation d'une conférence sur Elisée Reclus est envisagée, mais pas de date dans l'immédiat. Une question reste posée : comment aller vers les lycéens et les étudiants ? Ce sujet sera une préoccupation importante de l'année.

Au terme de la journée, le bureau est reconduit pour mener à bien les projets avec l'ensemble des amis du comité.  **FB, GÉRARD DÉSILES, JEAN-LOUIS GRÉGOIRE ET RÉMY BARBIER**

## Comité de Dieppe

La fête de l'Huma à Rouen le 23 novembre a été, pour l'association dieppoise qui y a tenu un stand, l'occasion d'échanges enrichissants avec les visiteurs. Le 24 novembre, au pied de la Tour aux Crabes à Dieppe, les Amies et Amis de la Commune de Paris auxquels s'étaient joints douze adhérents parisiens, ont, comme chaque année, rendu hommage à Louise Michel qui passa par Dieppe à son retour de Nouvelle-Calédonie, le 9 novembre 1880. Nelly Bault, la co-présidente, dans sa prise de parole, a souligné l'aspect progressiste des idées des communards qui voyaient dans l'apport des étrangers une chance pour la France et non un danger, comme cela y est trop souvent exprimé par certains actuellement. Après cette cérémonie, nos amis parisiens ont pu découvrir la mosaïque du square Louise Michel, inaugurée en septembre 2013. Puis, tous se sont rendus à la ferme aux Chèvres du Val de Bures où un banquet les attendait. Les chants révolutionnaires, accompagnés à l'accordéon par Danielle,

ont réchauffé les cœurs. Nous n'avons pas oublié nos chers disparus et le petit pommier-souvenir a accueilli notre minute de silence rendu en leur mémoire.  **GUILAINE MAISSE**

## Banquet communard 2014

Comme chaque année, l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 organise son banquet, une occasion pour nous réunir fraternellement afin de partager un moment de réflexion et d'amitié autour des défis qui nous rassembleront en 2014 et dans les années à venir : mettre au cœur de notre action la démocratie politique, la démocratie sociale et le droit au travail.

Nous connaissons votre attachement à la Commune, à ses idéaux et votre désir d'honorer, au cours de cette journée de convivialité, nos vaillants communards en interprétant tous ensemble les chansons de la Commune.

Le banquet se déroulera le dimanche 16 mars, à la maison des syndicats CGT de Montreuil. Les inscriptions doivent parvenir à l'association, avant le 7 mars, accompagnées si possible du règlement, à savoir 32€.  **JOËL RAGONNEAU**

*J'appartiens  
toute entière  
à la Révolution sociale.*

Louise Michel





Hommage aux morts de la Commune

## Le peintre Jean Rustin nous a quittés

**J**ean Rustin est mort à Paris, le 24 décembre 2013, à l'âge de 85 ans, des suites d'une longue maladie. Ce peintre s'était engagé dans notre association en participant notamment, en 2001, à une exposition collective à l'Assemblée nationale pour le 130<sup>e</sup> anniversaire de la Commune, avec son tableau *Hommage aux morts de la Commune*. Il fit don d'une toile aux Amis de la Commune. Au printemps 2004, l'exposition qui lui était entièrement consacrée à l'Hôtel-de-Ville de Paris a accueilli près de 40 000 visiteurs. Né le 3 mars 1928 à Montigny-les-Metz (Moselle), Jean Rustin suit sa famille dans l'exode qui la conduit dans le Berry, puis à Poitiers, où il s'initie à la peinture et à la musique. En 1948, il s'inscrit à l'école des Beaux-Arts de Paris. Pour financer ses études, il travaille dans un hôpital psychiatrique, expérience qui

le marquera profondément et influencera sa peinture. En 1949, il épouse Elsa, fondatrice du dispensaire de Bagnolet, dont il aura deux fils, François et Pierre. En 1971, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris lui consacre une rétrospective, qui marque un tournant dans sa carrière. Il juge ses toiles « trop belles » et décide de rompre avec son ancien style et d'inventer dans son atelier de Bagnolet, une peinture « tout à fait personnelle ». Les corps nus masculins et féminins s'imposent comme son unique sujet dans un univers sombre et torturé, qui évoque la déchéance de la vieillesse et la souffrance. Ces quinze dernières années, une cinquantaine d'expositions ont eu lieu en France et en Europe. La Fondation Rustin ouvrira en 2014 un espace d'exposition permanent à Anvers, Belgique ([rustin.be](http://rustin.be)). 

## La Commune à Feytiat

**L**a ville de Feytiat — très proche de Limoges — a organisé, du 9 au 17 novembre 2013, une semaine d'histoire sur la Commune de Paris de 1871 sous la responsabilité de Michel Passe, conseiller municipal.

L'exposition générale des Amies et Amis de la Commune de Paris (comportant 17 panneaux) a été au cœur de cette belle initiative. Plusieurs affiches, documents, livres originaux provenant de collections de la région du pays de Limoges sont venus enrichir l'exposition.

Au cours de cette semaine communarde, un grand public a été accueilli. De nombreuses classes d'écoles ont aussi visité l'exposition. L'inauguration de l'exposition « La Commune de Paris, 1871 », avec des chansons interprétées par M. Jacki Feydi et accompagné au piano par M. Eric Durand, a eu lieu le samedi 9 novembre. La soirée du jeudi 14 novembre a été l'occasion d'une conférence sur « Louise Michel », animée par Josiane Garnotel et Philippe Pommier.

Mais l'événement de la semaine a été la soirée du mardi 12 novembre dans la grande salle Pastel, où avait lieu l'exposition, à l'Espace Georges Brassens de Feytiat. Cette soirée se déroulait en présence de Jean-Paul Denanot, président de la Région Limousin, de Gaston Chassain, maire de Feytiat, de Laurent Lafaye, vice-président du Conseil général et de Marc Lagana, représentant les Amies et Amis de la Commune de Paris. Une salle comble a pu apprécier des chansons de la Commune de Paris, interprétées par la chorale des Résistances sociales (CRS).

La conférence sur « l'Histoire de la Commune de Paris » était animée par Rémy Pech, historien et Président honoraire de l'Université de Toulouse le Mirail. Cette belle initiative a été, pendant toute une semaine, une réussite citoyenne.  **MARC LAGANA**



## LES CHANSONS DE LA COMMUNE AU MUSÉE D'ORSAY

Dimanche 5 janvier, le Musée d'Orsay nous a invités à un concert ayant pour thème « La Commune en chanson ». Anne Baquet, soprano, et Isabelle Grandet, au piano, nous ont offert une heure de plaisir avec les chansons des Parisiens assiégés. *Le Temps des cerises*, *La Canaille*, *La Semaine sanglante*, etc. Merci aux organisateurs d'avoir pensé à nous informer de cette initiative, prélude à une exposition sur Gustave Doré : « L'imaginaire au pouvoir », du 18 février au 11 mai 2014.

■ ANNETTE HUET

## QUI NOUS LA CHANTERA ?

Relevée par des amis dans *Aguaine*, une revue savante parue l'été dernier en région charentaise, voici une chanson sur la Commune de Paris. Nous l'avons d'ailleurs publiée dans notre carnet de chansons. Elle reprend l'air ancien de *La Bonne Aventure au gué*. C'est un ouvrier ciseleur et chansonnier célèbre en son temps, Eugène Chatelain, qui en écrit les paroles en 1871 :

*Quand les temps seront venus  
Aucune famille  
N'aura plus d'enfants pieds nus  
Traînant la guenille,  
Tout le monde aura du pain  
Du travail et du bon vin  
Vive la Commune, enfants,  
Vive la Commune*

Il en existe trois autres couplets parus dans une revue en ligne, *musicologie.org*. Qui nous la chantera à la prochaine Fête de la Commune ?

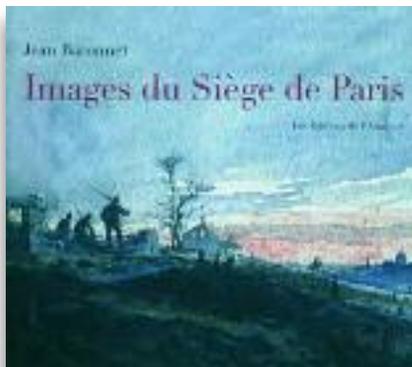
■ EUGÈNE DUBREUIL

## LA CARTE D'ADHÉSION 2014 !



“ Toutes unies et résolues, grandies et éclairées par les souffrances que les crises sociales entraînent toujours à leur suite, profondément convaincues que la Commune, représentante des principes internationaux et révolutionnaires des peuples, porte en elle les germes de la révolution sociale, les Femmes de Paris prouveront à la France et au monde qu'elles aussi sauront, au moment du danger suprême, — aux barricades, sur les remparts de Paris, si la réaction forçait les portes —, donner comme leurs frères leur sang et leur vie pour la défense et le triomphe de la Commune, c'est-à-dire du peuple !

Nathalie Le Mel, Aline Jacquier, Blanche Lefevre, Marceline Leloup, Elisabeth Dmitrieff, Commission exécutive du Comité central de l'Union des Femmes, dans le Manifeste de l'Union des Femmes, du 6 mai 1871



**JEAN BARONNET**  
**IMAGES DU SIÈGE DE PARIS**

Les 224 pages que Jean Baronnet a publiées en 2010 aux éditions de l'Amateur constituent un bon ouvrage de référence iconographique sur le Siège de Paris.

Certes, cet ouvrage n'est pas exhaustif, mais il est impossible de l'être, compte tenu du nombre des documents disponibles. L'auteur a fait le choix de privilégier le croquis sur la peinture de chevalet : parmi tous les modes de représentation, « nous avons choisi les plus spontanés, les plus proches de ce que nous demandons aujourd'hui à la photo de reportage ; ce sont les carnets de croquis (sketches en anglais) qui, plus que les peintures d'atelier, décrivent la vie quotidienne, comme l'ont fait certains des auteurs cités dans

ce livre ». On aurait souhaité tout de même y trouver davantage de photographies.

La présentation en est des plus simples car elle est rigoureusement chronologique : elle suit le Siège jour après jour, sans en sauter un. Les commentaires ne sont pas toujours très rigoureux et sont parfois même quelque peu anachroniques, comparant des événements de 1870 à d'autres qui leur sont bien postérieurs.

Par contre, l'auteur donne très souvent la parole à des écrivains contemporains du Siège : Edmond de Goncourt, le comte d'Hérisson, Victor Hugo, Édouard Manet, Jules Vallès, Théophile Gautier, Félix Pyat... Ces citations donnent incontestablement un intérêt supplémentaire à l'ouvrage : on peut saluer là une initiative très louable de Jean Baronnet.

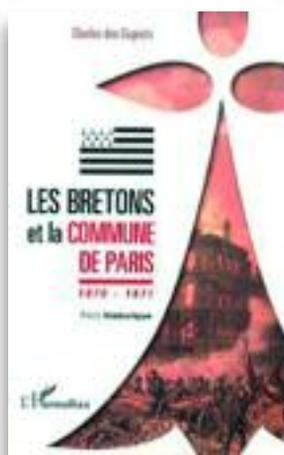
En définitive, les *Images du*

*Siège de Paris* prennent une place tout à fait convenable parmi les ouvrages de référence iconographique sur le Siège : les curieux, les historiens et les chercheurs pourront le consulter avec profit. **GB**

Les éditions de l'Amateur, 2010

**CHARLES DES COGNETS**  
**LES BRETONS**  
**ET LA COMMUNE DE PARIS**  
**1870-1871**

L'ouvrage est conduit comme un récit historique de près de 400 pages sur les années 1870 et 1871. Il est accompagné, à la façon d'une thèse universitaire de références utiles aux chercheurs, liste des Bretons liés aux événements, bibliographie, index



et liste des lieux de mémoire. Il nous conforte un peu dans l'idée que les Bretons sont d'abord des Bretons, ce qui peut faire leur force autant que leur faiblesse comme le reconnaît l'un d'entre eux : « *tous ou presque tous, nous avons contribué à amener la catastrophe finale* » (p.13).

L'auteur, Charles des Cognets, dédie d'ailleurs son livre aux Bretons qui « *la Commune venue, soutinrent l'un ou l'autre camp en luttant généreusement pour leurs convictions et leurs idéaux* » ! Il a rencontré les descendants de nombreux acteurs des familles de Keratry, Mahé de la Villeglé, Bourboulon, de Mun, de Ploec et Rossel.

Quelques belles figures participantes à la Commune se dégagent comme celle de Jules Suisse, dit Jules Simon, suspendu de ses fonctions de professeur de philosophie à la Sorbonne dès le coup d'Etat napoléonien du 2 décembre 1851, député républicain sous l'Empire, ministre de l'Instruction publique dans le gouvernement de la Défense nationale en septembre 1870, élu de nouveau député en 1871, ministre de l'Instruction pendant la Commune et farouche adversaire de « l'Ordre moral » tout au long de sa carrière d'homme politique.

Il y a bien sûr aussi la belle figure volontaire à l'inamovible petite coiffe bretonne de Nathalie Le Mel, fille d'ouvriers, libraire socialiste à Quimper puis à Paris après avoir épousé Adolphe Le Mel, ouvrier relieur.

Rappelons son engagement à l'Internationale avec Varlin, son restaurant social, La Marmite, la création de l'Union des femmes pour la Défense de Paris avec Elizabeth Dmitrieff et sa nomination à la Commission d'enquête et d'organisation du travail dirigée par Léo Fränkel. Arrêtée en juin 1871, elle sera déportée en



**Nathalie Le Mel**

Nouvelle-Calédonie avec Louise Michel et Henri Rochefort avant d'en revenir gravement malade à l'amnistie.

Il y a aussi le malheureux Louis Rossel, un des chefs militaires de la Commune, fusillé par les Versaillais.

Parmi les autres Bretons célèbres, les généraux Jules Trochu et son ami Adolphe Le Flô, n'iront pas jusqu'au bout de leur

engagement, malgré de belles critiques du régime impérial au risque de leur carrière. Trochu préside le gouvernement de Défense nationale avec Le Flô comme ministre de la Guerre, mais commet des erreurs dont le résistant Rol-Tanguy, dans un article intitulé *Les aspects militaires de la Commune*, ne le tient pas quitte : « *Par incapacité et par calcul, le gouvernement présidé par Trochu refuse à la fois l'amalgame et l'action d'ensemble...Trochu va ou bien laisser ces forces parisiennes, sciemment, dans l'inaction, en particulier la Garde nationale, ou bien les faire battre en détail jusqu'à l'amnistie. Au lieu d'amalgame les troupes d'origine diverses, il maintient trois formations distinctes : l'armée active, les mobiles et les civils armés, c'est-à-dire la Garde nationale sédentaire* »\*.

Parmi les Bretons «les plus médiatiques» on peut encore citer Charles Beslay, militant social, Emile de Keratry qui marche vers l'Hôtel-de-Ville en 1870, Constant Le Moussu, Jean-Louis Pindy, ouvrier menuisier et Alexandre de Ploec, mais bien évidemment beaucoup restent dans l'ombre encore qui, selon l'auteur, consentent, contribueront à la renaissance définitive de la République. 

\* Bulletin des Amis de la Commune n°18, 2003

éd. l'Harmattan

## LES EXILÉS FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS

L'historien du mouvement ouvrier Michel Cordillot se penche une nouvelle fois sur l'émigration politique des Français aux Etats-Unis, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a marqué durablement le mouvement social francophone. Entre 1848 et 1870, ce sont plusieurs milliers de réfugiés utopistes, démocrates ou révolutionnaires qui s'installent outre-Atlantique. Les communards sont donc loin d'être les seuls francophones à avoir émigré dans ce pays neuf. Deux vagues d'exil largement méconnues les ont en réalité précédées.

Cabétistes et Fouriéristes sont les premiers militants à l'appel de leurs dirigeants (E. Cabet et V. Considérant) à s'installer aux Etats-Unis. Porteurs d'un projet de régénération sociale, ils rêvent de fonder une société communautaire idéale. Les expériences de colonie agricole se multiplient alors au cœur de l'Amérique profonde (Texas, Missouri). Les scissions sont fréquentes et les expériences souvent de courte durée.

A la même époque, les proscrits de la II<sup>e</sup> République fuient, eux, les espoirs déçus de 1848 et le coup d'Etat de 1851. Ils se regroupent dans les villes, à New-York et à La Nouvelle-Orléans. Acteurs importants du mouve-



ment socialiste franco-américain, ils fondent l'Union républicaine de langue française et adhèrent aux sections de l'AIT. La proclamation de la République, en septembre 1870, encourage le retour en France de nombreux réfugiés, prêts à défendre la patrie, et suscite un mouvement de soutien dans l'opinion publique américaine.

Enfin, les communards se réfugient essentiellement à New-York, après la répression sanglante de la Commune. Dominés par les blanquistes, ils se mêlent à la communauté d'exil francophone en animant des journaux et une Société des réfugiés qui célébra chaque année l'anniversaire du 18 mars. L'amnistie de 1880, selon Michel Cordillot, clôt véritablement une époque.

 **ERIC LEBOUTILLER**

Michel Cordillot, *Utopistes et exilés du Nouveau Monde. Des Français aux Etats-Unis de 1848 à la Commune*, Paris, Vendémiaire, 2013.

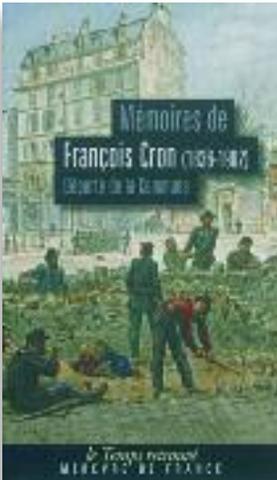
## « SOUVENIRS AMERS » D'UN COMMUNARD

François Camille Cron aurait pu rester un communard anonyme si ses descendants n'avaient pas, longtemps plus tard, découvert ses *Souvenirs amers*, un manuscrit dans lequel il raconte sa déportation en Nouvelle-Calédonie. Il dédie ses mémoires à son fils Philippe et « espère qu'un jour viendra où il pourra profiter, ainsi que des observations qu'il ajoutera si le temps le lui permet, ainsi que son idéal politique et moral ». Mais le fils mourra avant d'avoir lu le témoignage de son père. Capitaine adjudant major d'une compagnie de marche de la Garde nationale, François Cron participe aux plus durs combats de la Commune à Neuilly, Asnières, Rueil, Courbevoie, Levallois-Perret. Il est présent sur les dernières barricades de son quartier des Buttes-Chaumont, mais il échappe à la répression.

François Cron réapparaît en novembre comme contremaître de l'usine de scierie de marbre des Récollets, quai de Jemmapes, dans le X<sup>e</sup> arrondissement. « J'étais très heureux, entouré de ma bonne femme et de mes quatre enfants », écrit-il. Mais le bonheur sera de courte durée. En 1873, une lettre anonyme parvient à l'usine des Récollets. Un cas isolé ? Non, durant ces années troubles, 400 000 lettres (selon la préface) seront adres-

sées à la police pour dénoncer des communards !

Le 14 février 1874, le contre-maître scieur est arrêté à son travail. Après un séjour à la prison des Chantiers, le 3 mars, le IV<sup>e</sup> Conseil de guerre de Versailles le condamne à la déportation simple. Le 29 août 1873, François Cron embarque à bord de « La Virginie » à destination de la Nouvelle-Calédonie. Cinq mois plus tard, le matricule 2834



débarque sur l'île des Pins. Il subira trois années de solitude « sur cette terre lointaine et inhospitalière ». « Ici rien pour vous distraire, pas de nouvelles du monde, rien que la vue de nos misérables cahutes, quelques arbres, la mer et le chiendent qui pousse à foison.

*Oui les gens de l'Ordre moral ont bien choisi le lieu de déportation »,* écrit-il dans son cahier bleu.

Le 10 novembre 1876, sa peine est commuée en dix années de bannissement. Le 17 mai de l'année suivante, il embarque à bord du « Tage ». Interdit de séjour en France, l'ancien communard gagne sans doute l'Alsace, où résident sa femme et ses enfants. On perd sa trace jusqu'en 1891, où il tient une petite papeterie dans le quartier des Buttes-Chaumont. Il meurt à Paris en 1902. **JS**

*Mémoires de François Cron, déporté de la Commune*, éd. Mercure de France (2013)

### GUSTAVE LEFRANÇAIS SOUVENIRS D'UN RÉVOLUTIONNAIRE

Gustave Lefrançais (1826-1901) a été, à 44 ans, le premier président élu de la Commune de Paris. C'est l'aboutissement d'une vie militante depuis février 1848 où il prend « part aux efforts communs pour hâter la délivrance » du peuple opprimé.

Ses souvenirs, publiés à l'origine en feuilleton sous la III<sup>e</sup> République couvrent presque une trentaine d'années avec la volonté de montrer, à l'usage des jeunes, comment se forme

une conscience révolutionnaire. A l'aide des journaux, des clubs, des associations, des répressions aussi qui vont de la prison à l'exil londonien dès 1851, sa résistance se radicalise. Après la formation, l'action, la création de coopératives ouvrières, puis les luttes contre la peine de mort, pour l'union libre, il est tenté un moment par les Francs-maçons, mais préfère finalement l'Internationale des travailleurs. Les pages consacrées à l'analyse des rivalités à l'intérieur du Comité de salut public de la Commune et, ensuite, au bombardement de Paris par « les lingots lancés par les boîtes à mitraille » seront particulièrement appréciées par nos lecteurs.

**ED**

Préface de Daniel Bensaïd, éd. La Fabrique, 2013 (réédition).



# La Commune

DANS CE NUMÉRO



Couverture :  
Montage d'illustrations  
en couleur d'A. Raffet

<b>Édito</b>	· 02
<b>L'événement</b> Vive la Sociale ! Vive la Commune !	· 03
<b>Histoire</b>	
La Commune dans les manuels scolaires (II)	· 04
Nouvelle-Calédonie - Le retour d'Ataï	· 09
Les mitrailleuses pendant la Commune (II)	· 12
<b>Notre association</b>	
Un plus pour l'égalité	· 18
Dernière journée d'études	· 19
Réhabilitation : une exigence démocratique	· 20
Naissance du comité d'Auvergne	· 22
Hommage à Gaston Crémieux	· 22
Assemblée générale du comité des Pays de la Loire	· 23
Comité de Dieppe	· 24
Banquet communard 2014	
Le peintre Jean Rustin nous a quittés	· 25
<b>Actualité</b> La Commune à Feytiat	· 26
<b>Lectures</b>	28 · 31
<i>Jean Baronnet (Images du siège de Paris)</i>	
<i>Charles des Cognets (Les Bretons et la Commune)</i>	
<i>Michel Cordillot (Les exilés français aux États-Unis)</i>	
<i>François Camille Cron (Souvenirs amers d'un communard)</i>	
<i>Gustave Lefrançais (Souvenirs d'un révolutionnaire)</i>	



Deux communardes et un enfant  
posent devant une barricade  
rue Basfroï, XI<sup>e</sup> arrondissement

**Directeur de la publication** : Claude Willard

**Ont participé à ce numéro** : Françoise Bazire, Georges Beisson, Eugénie Dubreuil, Charles Fernandez, Annette Huet, Michel Kadouch, Marc Lagana, Eric Leboutteiller, Hubert de Leffe, Guilène Maisse, Joël Ragonneau, Claudine Rey, Jean-Louis Robert, John Sutton

**Coordination** : Michèle Camus · **Graphisme et iconographie** : Alain Frappier

**Impression** : Imprimerie Maugein · **ISSN** : 1142 4524

**Le prochain bulletin (58)** paraîtra en avril 2014

Date limite pour faire parvenir vos articles : 10 mars 2014

 **LES AMIES ET AMIS DE LA**  
**Commune de Paris 1871**

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91  
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14h à 17 h (sur rendez-vous)